



Vérifier l'authenticité d'un contrat de travail.

Par **NightMare**, le **08/04/2010** à **16:50**

Bonjour,

Voilà, je vous expose mon soucis.

Je suis Marocain et je vis au Maroc.

J'ai pu avoir un contrat de travail d'une société en France. C'est un ami à moi qui me l'a envoyé.

Il m'a dit qu'il faut que je la signe et le lui renvoyer pour qu'il la dépose au département de travail.

Cependant, je me demande comment je pourrais vérifier l'authenticité de ce contrat de travail. J'aimerais savoir s'il y a un moyen pour que je puisse m'assurer que ce n'est pas un leurre.

Est ce que je pourrais envoyer ce contrat à un avocat en France pour qu'il puisse vérifier ? ou bien qu'est ce que je dois faire ?

Merci beaucoup à vous pour éventuelles réponses,
j'en ai vraiment besoin